

## Au sommaire

- 5 ACTES COURANTS - IMMOBILIER**  
**Urbanisme / Construction.** CCMI : sanction du défaut de notification d'un avenant modificatif  
**Urbanisme / Construction.** Reconstruction d'une cabane de chasse sans permis de construire en zone naturelle et application du RNU
- 7 DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ**  
**Droits européen et de l'UE.** Brexit : mesures concernant le séjour, l'activité professionnelle et les services financiers  
**Successions / Libéralités.** Demande de certificat successoral européen : le formulaire est facultatif
- 9 ENTREPRISE**  
**Sauvegarde et redressement judiciaire.** La caution personne morale ne peut se prévaloir des dispositions du plan de sauvegarde du débiteur  
**Fonds de commerce.** Vente d'un fonds de commerce intéressant une commune : distinction entre séquestre et consignation
- 11 FAMILLE - PATRIMOINE**  
**Successions / Libéralités.** Actif non mobilisable et droit à pension alimentaire du conjoint survivant dans le besoin
- 12 FISCAL**  
**Contrôle et contentieux.** Comité de l'abus de droit fiscal : dispositif du report d'imposition des plus-values en cas d'apport avec soulte

## À LA Une

### Révocation pour ingratitude : conséquences du délit envers la société du donateur

Quel est le point de départ du délai d'exercice de l'action en révocation pour cause d'ingratitude, lorsque le fait invoqué constitue une infraction pénale ? L'ingratitude est-elle caractérisée si le délit a été commis par le donataire à l'encontre non pas du donateur mais d'une société dont il est associé ?

La Cour de cassation répond à ces interrogations aux termes d'un arrêt publié du 30 janvier 2019. > **LIRE P. 1**